

## Public et prérequis

- § Salariés, demandeurs d'emploi, bénévoles ayant exercé une activité continue ou non pendant une durée totale cumulée d'au moins 1 an en rapport avec le titre.
- § Le candidat doit avoir un avis favorable de la part d'AFTRAL concernant sa demande de recevabilité.

## Durée

- § Le candidat est convoqué à la journée.

## Contenu

- § Entretien technique.
- § Entretien final.

## Modalités de la formation

- § Présentiel.
- § Possibilité de valider un/des blocs de compétence

## Après la formation

- § Equivalences, passerelles, débouchés :  
<https://certificationprofessionnelle.fr/recherche/rs/2090>

## Documents administratifs remis

- § Certificat de réalisation.
- § Attestation de fin de formation



## VALIDATION VAE RESPONSABLE COMMERCIAL TRANSPORT ET LOGISTIQUE

### Objectifs généraux

- u Valider le titre « Responsable Commercial Transport Logistique ».

### Les plus de la formation



- u Possibilité d'un accompagnement post VAE en cas d'échec à la session de validation.

### Mode d'évaluation des acquis

- u Evaluation finale sanctionnée par le passage d'épreuves de validation devant un jury de professionnels.

### Validation

- u Validation totale : Certification « Responsable Commercial Transport et Logistique »
- u Validation partielle : le ou les CCP validé(s) constitutif(s) de la certification.
- u Niveau : II/6
- u Code RS : 2090
- u Code Certif Info : 83899



### Agrément

- u Agrément de l'école pour le titre concerné.

**Validation VAE**  
**Responsable Commercial Transport et Logistique**

**PROGRAMME**

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
1	<b>Apprécier toutes les compétences du candidat requises afin de pouvoir lui attribuer le titre et en cas de réussite partielle un ou (des) CCP</b>	2 h 00
§ Présentation du Dossier Récapitulatif des Pratiques Professionnelles (DRPP). Le candidat présentera son DRPP et l'argumentera à l'oral devant le jury.		MOYENS A PLANIFIER
		Référentiel d'évaluation Matériel équipement adapté

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
2	<b>Vérifier la compréhension et la vision globale que le candidat a du métier visé afin de lui attribuer le titre et le cas échéant un (ou des) CCP, en cas de réussite partielle.</b>	00 h 30
§ Entretien final devant le jury : <ul style="list-style-type: none"><li>- Connaissance de son appropriation de la culture professionnelle</li><li>- Echange sur l'expérience qu'il a acquise tout au long de son parcours</li></ul>		MOYENS A PLANIFIER
		Référentiel d'évaluation Bureau d'entretien